

« Pas de point de blocage dans la Manche »

INTERVIEW

Nathalie Vilacèque

directrice académique de la Manche

Comment s'annonce cette reprise des classes dans le département ?

Il y a deux grands principes qui président ce retour à l'école, et le premier, c'est d'assurer la protection des élèves et du personnel. Ensuite, il était important de permettre aux élèves, sur les semaines d'école qu'il reste, de retrouver leurs camarades et de consolider leurs acquis.

Le maître mot, c'est la progressivité. Nous avons travaillé en faisant dans un premier temps un diagnostic de la situation, et des possibilités. Il a fallu cheminer école par école, et même classe par classe.

Dans la Manche, quelles sont les difficultés remontées par les maires ?

Il y a eu pour les municipalités un énorme travail d'application des consignes. Elles ont étudié les capacités de leurs locaux, des sanitaires, du mobilier... On a pu avoir des questions sur les superficies des classes. Presque tous les élus ont opté pour une ouverture progressive, avec des classes maternelles qui n'ouvrent pas dans un premier temps, ce qui laisse un peu plus de temps pour observer comment s'adaptent les enfants d'élémentaires.

Certains refusent-ils l'ouverture ?

Il n'y a pas de point de blocage dans la Manche. Nous avons quatre communes qui, à ce jour, ont décidé de différer leur rentrée d'une semaine : Juvigny, Grandparigny, Brécey et Geffosses. À Montebourg, la commune ne va pas ouvrir l'école maternelle avant juin. Sur le RPI de Bacilly-Vains, l'accueil des tout-petits, petits et moyens de l'établissement ne pourra pas être possible à cause de problèmes d'espaces. La réouverture ne pourra se faire qu'avec des effectifs très réduits. Toutes ces situations ne sont pas figées et peuvent évoluer avec le temps.

Comment les professeurs vont gérer l'enseignement en classe et à distance ?

Dans les écoles où l'enseignement sera assuré sur des demi-semaines, l'équipe pédagogique confiera du travail à réaliser à la maison aux enfants. Pour les familles qui ont refusé le retour à l'école, des enseignants qui ne reprennent pas la classe, ainsi que des remplaçants aideront à la continuité pédagogique à distance. Mais toute l'organisation dépendra de l'effectif en présentiel et sera analysé école par école. Il ne s'agit absolument pas de donner aux enseignants des doubles journées de travail.

Propos recueillis par

Carole LE GOFF



Nathalie Vilacèque.